



Banque à Trois Coeurs

Entente

Entente intervenue à
VLDPT, le

entre :

: l'emprunteuse

: la prêteuse

: la banquière de cœur.

La prêteuse prête à l'emprunteuse la somme de €
(en lettres) , sans intérêt,
pour l'acquisition de

L'emprunteuse remboursera le prêt, sur semaines, mois, ans*, comme suit :
€ par semaine, mois* pendant semaine, mois.*

Le paiement se fera de la main à la main, en présence des trois personnes réunies.

En cas de non paiement, l'emprunteuse s'engage à

L'emprunteuse, soucieuse de remettre cet argent en circulation au plus tôt, accélérera les paiements de sa dette lorsque ses finances le lui permettront et ne s'impliquera dans aucun autre emprunt – ni comme prêteuse, ni comme emprunteuse – sans que celui-ci n'ait été acquitté au préalable.

L'emprunteuse reconnaît les services rendus par les deux autres personnes et convient de les rétribuer justement, – en biens et/ou en services –, de la façon suivante :

Signatures

Emprunteuse

Prêteuse

Banquière de cœur

* Barrer la(es) mention(s) inutile(s)

